



Le Snés Martinique a été reçu à sa demande cet après-midi lundi 17 Septembre par M. le Recteur d'académie. Il s'agissait en effet de la date butoir lors de laquelle nous exigeons une réponse ferme de l'état quant aux contrats aidés.

M. le Recteur nous a annoncé avoir obtenu 150 contrats supplémentaires, cependant aucune garantie ne nous a été donnée que ces 150 contrats seraient fléchés vie scolaire. Nous exigeons au moins 244 contrats en vie scolaire, exactement comme durant l'année scolaire dernière afin d'assurer la sécurité la plus élémentaire de nos élèves, et de permettre à nos CPE de travailler dans des conditions décentes.

Nous avons déposé un préavis de grève pour tous les collègues qui souhaiteraient soutenir les luttes en cours, et nous restons plus que jamais mobilisés jusqu'à la tenue mercredi après-midi de l'AG de l'ensemble des CPE de l'académie qui se prononceront sur la suite de l'action.